

Fiche de présentation de formation



CAPa Jardinier Paysagiste- Apprentissage / Stage Niveau 4

Public concerné	<ul style="list-style-type: none"> Après une 3ème générale : formation en 2 ans Après une 3ème Techno (suivant les résultats des bulletins scolaires) Après un CAP (sur dossier)
Equivalence / Blocs de compétences	Vous pouvez bénéficier de dispenses d'épreuves sur les blocs de compétences (MG1, MG2, MG3) si vous êtes titulaire d'un diplôme de niveau 3 (CAP), d'un diplôme de niveau 4 (BAC) après une demande de dérogation et sur décision du directeur de la DRAAF.
Prérequis, modalités et délai d'accès	<ul style="list-style-type: none"> Faire preuve de savoir-être en entreprise Souhaiter vivre des expériences en entreprise et travailler à L'extérieur Pas de contre-indication médicale liée à la pratique des métiers du secteur du paysage Pour un entretien de motivation avec la Direction son représentant présenter ses bulletins scolaires <p>Inscription à partir de février pour la prochaine rentrée scolaire . Pour une rentrée différée nous rappeler au 01 64947575</p>
Présentation générale	Formation sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture, par alternance : <ul style="list-style-type: none"> 1 semaine de cours / 3 semaines en entreprise (en moyenne)
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Participer à la préparation de chantier organise ses tâches en fonction des consignes, du travail en équipe et des aléas Assure le repliement du chantier Réaliser des travaux d'infrastructures d'un espace en suivant le plan d'exécution
Compétences et capacités professionnelles visées	<ul style="list-style-type: none"> Développer ses « savoirs, savoir-faire, savoir-être » Découvrir la réalité du métier, le monde du travail. Développer un réseau de relations. Devenir autonome sur des chantiers d'entretien et de création.
Responsable Classe Adresse mail	Mr Augusto Responsable Bac Pro AP Robert.augusto@mfr.asso.fr
Responsable Pédagogique	Mme Aline Carpentier Responsable Bac + responsable du pôle Bac Professionnel Aline.carpentier@mfr.asso.fr

Modalités pédagogiques	<p>La pédagogie de l'alternance En devenant acteur de sa formation, le jeune progresse et acquiert des bases scolaires pour la poursuite de ses études. En partant du concret, l'élève visualise mieux, comprend à quoi servent les cours et fait de lui-même le lien entre la théorie et la pratique.</p> <p>Des outils indispensables</p> <ul style="list-style-type: none"> Le carnet d'alternance, toujours dans le cartable du jeune, est visé à chaque session par les trois partenaires (parents, maître de stage et formateur MFR) et permet de suivre au plus près le déroulement de la formation du jeune. Les relations parents/équipe pédagogique Le formateur-responsable de classe joue un rôle d'interlocuteur avec les familles. Des contacts réguliers permettent de suivre la progression du jeune. <p>Modalités Le principe pédagogique de l'alternance est d'utiliser au maximum ce que l'élève a vu en stage pour l'aider à mieux comprendre les cours. Cet aller-retour entre théorie et pratique consolide les apprentissages du jeune. Après le temps de stage, le jeune va pouvoir échanger en classe sur son vécu, ses expériences (Bilan Stage). Cette restitution à chaque session MFR sert ensuite de support aux matières enseignées.</p>
Suivi de stage	<ul style="list-style-type: none"> Les stages peuvent se faire dans les entreprises de paysage, golf, camping, collectivités locales La recherche des stages est assurée par le jeune et sa famille en collaboration avec la Maison Familiale Rurale d'Etampes Les conventions de stage, le carnet de liaison, les visites de stage, ainsi que le bilan hebdomadaire en début de session garantissent un suivi de stage optimal La durée de travail de l'élève mineur ne peut excéder 8 heures par jour et 35 heures par semaine Les élèves de l'enseignement professionnel, sous statut scolaire, bénéficient de la protection contre les accidents du travail. Cette assurance est prise en charge par le CFA MFR. La couverture s'applique pour tout type d'accident survenu dans le CFA MFR, sur le trajet entre le domicile / le CFA MFR / le stage et durant le stage.

<p>Contenu de la formation et durée</p>	<p><u>Enseignement Général</u></p> <p>Français - Education Socio Culturelle - Histoire - Géographie - Anglais - Mathématiques - Physique - chimie - Informatique - Biologie - Ecologie - EPS</p> <p><u>Enseignement Professionnel</u></p> <p>Développement durable - Organisation et économie de chantier - Entretien des végétaux - Infrastructures - Machinisme - Module d'Adaptation Professionnel</p> <p><u>Enseignement lié à l'alternance</u></p> <p>Accueil - Mise en commun alternance - Bilan sessions en entreprise en MFP</p> <p><u>Durée : cycle en 2 ans soit 1190 H</u> (595H en Première et Terminale)</p> <p>soit : 17 semaines cours annuelles en scolaire et en apprentissage</p> <p>Alternance : 41 semaines en entreprise en scolaire et 60 en apprentissage</p>
<p>Dates</p>	<p>Formation de Septembre à Juin</p> <p>Inscriptions à partir de Février</p>
<p>Lieu(x)</p>	<p>Maison Familiale Rurale d'Etampes</p> <p>Domaine de Vauroux, rue du Professeur Tubiana</p> <p>91150 Etampes</p>
<p>Suivi de l'action</p>	<p>Émargement des stagiaires à chaque session</p> <p>Carnet de suivi entre le centre de formation et les entreprises (Signature du chef d'entreprise et du formateur référent de la formation)</p> <p>Entretien téléphonique avec l'entreprise d'accueil</p> <p>Accueil des apprenants en début de semaine et échanges sur les actions menées dans les entreprises d'accueil.</p> <p>Bilan de la formation et des apprentissages à chaque fin de session, retour sur expérience hebdomadaire et partage du ressenti lié à la formation.</p> <p>Vérification des acquis.</p>
<p>Evaluation de la formation</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Evaluation en amont par la mesure des besoins de l'élève en rapport avec son projet 2. Mesure des acquis de l'élève (devoirs formatifs, CCF, productions personnelles, productions en groupe, participation orale, attitude) 3. Mesure de la satisfaction des familles, de l'élève en cours de cycle de formation (bilan pédagogique semestriel) 4. Mesure du taux de réussite aux examens 5. Evolution et réajustement des plans de formation en fonction des besoins, des remarques et des réformes de l'enseignement agricole 6. Enquête de satisfaction des familles, de l'élève après le cycle de formation (bilan à 6 mois)

<p>Passerelles et débouchés possibles</p>	<p>Poursuite d'études vers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Certificat de Spécialisation :Arboriste élagueur, Arrosage intégré, Constructions paysagères, Maintenance des terrains de sports et de loisirs... • BTSa Aménagements paysagers, BTSa Production horticole, BTSa Technico-commercial <p>Débouchés professionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travailler dans des entreprises ou dans les services espaces verts des villes, des collectivités territoriales, des syndicats intercommunaux...
<p>Tarifs</p>	<p>Les frais de formation sont à la charge de l'Opérateur de Compétence. Néanmoins, les apprenants doivent payer les frais relatifs à l'hébergement et à la restauration.</p> <p>En pension complète : 71€ par semaine.</p> <p>En demi-pension : 43€ par semaine.</p> <p>Aides possibles du CR IF (se rapprocher du secrétariat)</p>
<p>Accès handicap Accompagnement formation</p>	<p>Mise en place d'accompagnement pour les demandes d'aménagement d'épreuves liées à l'handicap (1/3 temps - aides techniques - humaines) .</p> <p>Places de parking Handicapés</p> <p>Locaux adaptés selon l'handicap</p> <p>Référente handicap : Mme Aline Carpentier à contacter au 0164947575</p> <p>Mail : aline.carpentier@mfr.asso.fr</p>

